



PROJET RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES
POUR LA PROMOTION DE L'ETAT DE DROIT

RCIPED

Award : 00141993



TERMES DE REFERENCE

Expert(e) en BTP pour l'élaboration du Cahier des charges et le suivi-contrôle des travaux supplémentaires de réhabilitation de la Maison Centrale d'Ambovombe

Résultat 2 CPD	Les acteurs du système judiciaire sont davantage en mesure d'élargir l'accès à la justice, de promouvoir l'État de droit et de lutter contre la corruption et les inégalités, en mettant l'accent sur les femmes et les groupes marginalisés.
Référence PTA	Output 2.2 : Les institutions du système judiciaire sont renforcées pour accroître leur crédibilité, en favorisant la protection et la promotion des droits des justiciables. Activité 2.2.2 : Appliquer les standards de services au niveau des juridictions, des structures de la Police Judiciaire et améliorer les conditions de détention, le cadre de la réinsertion socioprofessionnelle dans les établissements pénitentiaires Action : Appui à l'Administration Pénitentiaire dans l'amélioration des conditions de détention et le renforcement du cadre institutionnel, opérationnel de la réinsertion socio-professionnelle des personnes détenues
Indicateur	Indicateur : Nombre d'acteurs du système judiciaire (formel et informel) dotés de capacités techniques et opérationnelles adéquates pour la prestation de services de qualité et l'application de l'Etat de droit - Donnée de référence (2021): 3 (Cour Suprême; Tribunal de Première Instance; Services de Conseil juridique) - Niveau cible (2023) : 5 (Baseline + 2 : Conseil Supérieur de la Magistrature, Cours d'Appel, Administration Pénitentiaire, DPJ)

I. CONTEXTE

En appui au Ministère de la justice malagasy, le PNUD à travers le programme de renforcement de l'Etat de droit, a soutenu depuis le précédent cycle de programmation une série d'initiatives visant l'amélioration du fonctionnement des institutions judiciaires en général et les juridictions de première instance en particulier. Ainsi les acteurs au niveau des juridictions et de l'Administration pénitentiaire ont bénéficié de plusieurs actions de renforcement des capacités dans des domaines variés.

En plus des disséminations de connaissances, des appuis techniques et matériels ont été apportés aux TPI, aux Cours d'Appel des zones d'intervention, à la Cour Suprême et à l'administration pénitentiaire. Ces appuis ont permis d'outiller les structures de la Justice pour une amélioration de leur fonctionnement et des conditions de travail des acteurs et apporter des changements significatifs dans le traitement des dossiers et la gestion des procédures relatives aux affaires judiciaires. Ils ont également permis d'élargir l'accès des groupes de populations vulnérables à la justice à travers l'opérationnalisation d'un mécanisme de justice de proximité au niveau des collectivités, les TranoAroZo ou cliniques juridiques.

Dans le cadre du nouveau cycle de programmation (UNSDCF) et du nouveau Document de Programme Pays 2021-2023, le PNUD confirme la priorité qu'il a accordée à la promotion de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit à travers l'Effet 1 dudit document : « Les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'Etat de droit et le respect des droits l'homme, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique ». L'effectivité de l'application des principes de bonne gouvernance et de l'Etat de droit constitue, en

effet, sinon l'une des conditions de l'instauration d'un processus inclusif de réalisation des Objectifs de Développement Durable, du moins un levier pour accélérer et faire progresser la réalisation de ceux-ci.

Elaboré et mis en œuvre dans le cadre du Portefeuille 1 « Gouvernance Démocratique et Etat de Droit », le Projet Renforcement des Capacités Institutionnelles pour la Promotion de l'Etat de droit (RCIPED) constitue le cadre dans lequel le PNUD apporte son soutien au Gouvernement de Madagascar dans ses efforts face aux défis relatifs à l'opérationnalisation de mécanismes de redevabilité à travers notamment l'institution parlementaire, au renforcement du système judiciaire et à l'amélioration de l'accès à la justice, à la lutte contre la corruption et au renforcement de la gouvernance environnementale.

Dans le secteur de la Justice, l'appui du PNUD touche principalement les domaines suivants : l'amélioration de l'efficacité des institutions judiciaires à travers l'utilisation des technologies numériques ; la mise en œuvre des standards de services au niveau des juridictions, des structures de la police judiciaire ; l'amélioration des conditions de détention et du cadre de réinsertion socioprofessionnelle dans les établissements pénitentiaires ; la consolidation du rôle de la Cour Suprême et du Conseil Supérieur de la Magistrature dans leur mission d'encadrement, de contrôle ; la consolidation et la pérennisation des mécanismes d'assistance juridique de proximité pour les populations vulnérables et la vulgarisation du droit ; la réalisation d'un état des lieux de mécanismes endogènes de règlement des conflits et la formulation des pistes d'amélioration.

Cette activité rentre dans le cadre de l'amélioration des conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et constitue une réponse du PNUD à la demande que le Ministère de la Justice a adressée au Système des Nations Unies suite au passage des cyclones successifs dans la région.

Comme le PTA 2022 du projet RCIPED a prévu un budget pour les travaux préparatoires ainsi que la réhabilitation de ces infrastructures, les présents TDR concernent le recrutement d'un ingénieur BTP à qui seront confiés l'élaboration du cahier des charges relatif à cette activité ainsi que le suivi et contrôle des travaux supplémentaires de réhabilitation de la Maison centrale jusqu'à leur achèvement.

II. OBJECTIF GLOBAL

Dans le cadre de l'appui aux institutions judiciaires dans l'amélioration des conditions de détention et suite à la mission conjointe de suivi sur terrain dans les régions sud de Madagascar, cette initiative vise la réalisation des travaux supplémentaires de réhabilitation de la maison centrale d'Ambovombe.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques sont présentés ci-après :

- En collaboration avec les responsables sur place et des techniciens du Ministère de la Justice, évaluer les travaux à réaliser et élaborer le cahier des charges relatif aux travaux supplémentaires de réhabilitation de la Maison centrale d'Ambovombe (dortoirs dans le quartier Hommes, équipements d'assainissement et d'évacuation d'eaux usées, etc),
- Assurer le suivi, le contrôle et la réception technique, provisoire et définitive des travaux supplémentaires de réhabilitation de la Maison centrale d'Ambovombe.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cette étape de l'activité comprennent les éléments présentés ci-après :

- Le cahier de charges relatif aux travaux de réhabilitation établi ;
- Le planning prévisionnel pour la réalisation des travaux élaboré ;
- Une estimation détaillée des dépenses afférentes à l'exécution des ouvrages faite ;
- Le Dossier d'Appel d'Offre proposé ;
- Les rapports d'étapes, de réception provisoire et de réception définitive élaborés.

V. CHRONOGRAMME INDICATIF (pour l'ensemble des travaux)

- Juin 2022 : visites et évaluation des travaux, élaboration du cahier de charges
- Juin 2022 : appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation
- Juillet à septembre 2022 : réalisation, suivi et contrôle des travaux de réhabilitation
- Octobre 2022 : réception technique et provisoire des travaux de réhabilitation
- 2023 : réception définitive des travaux de réhabilitation.

Activités liées aux travaux de réhabilitation et durées indicatives :

#	Libellé des activités pour les cahiers de charge et suivi des travaux	Durée indicative de la mission (jours ouvrables)	Documents à produire	Echéance (Référence de paiement du consultant)
1	Préparation cahiers de charge (descentes sur terrain pour le relevé des mesures et autres informations, préparation plans, devis quantitatifs, devis confidentiels et descriptifs des travaux)	12 jours	Cahier de charges + Plans + Devis quantitatif + Document d'appel d'offre	Après la réception des documents
2	Visite des lieux : MC Ambovombe : 7j (y compris voyage)	7 jours	Rapport de visites de lieux avec les listes de présence	Après la réception des rapports
3	Participation à l'évaluation des offres : MC d'Ambovombe	4 jours	Rapports d'évaluation technique des offres avec la vérification des devis	Après la réception du rapport d'évaluation des offres des entrepreneurs
4	Contractualisation et notification : travaux de réhabilitation de la MC d'Ambovombe	5 jours	Contrat de l'entreprise adjudicataire	Après la réception du contrat
5	Suivi des travaux et réception technique/ provisoire (<i>durée estimée des travaux de l'entrepreneur est de 90 jours</i>). - L'ingénieur travaille 14 jours sur 90 pour suivi et contrôle des travaux (y compris voyage) ; - Réceptions des travaux (technique et provisoire) 10 jours. (y compris voyage)	24 jours	Rapport d'étapes suivi des travaux et réception provisoire	Dès finalisation des travaux avec PV de réception provisoire
8	Réception définitive des travaux de réhabilitation (y compris la durée des voyages)	8 jours	Rapport de réception définitive	12 mois après la réception provisoire
Total indicatif des jours ouvrables de travail		60 jours		

ANNEXE

Profil du Consultant en charge de l'élaboration du Cahier des charges et du suivi-contrôle des travaux supplémentaires de réhabilitation de la Maison Centrale d'Ambovombe

- Ingénieur en Génie civil ou en Bâtiments et Travaux publics,
- Avoir au moins 7 ans d'expériences dans le suivi et le contrôle des travaux de génie civil ou de BTP et dans l'élaboration des dossiers d'Appels d'offres,
- Avoir des expériences professionnelles dans la réalisation de mission similaire (travaux de réhabilitation de bâtiments administratifs),
- Une bonne connaissance en informatique notamment dans l'utilisation de logiciels usuels dans le domaine des BTP,
- Une bonne maîtrise du français et du malgache,
- Une connaissance des procédures du PNUD constitue un atout.